

Lettre ouverte aux élus de Venelles

La valorisation du patrimoine résulte souvent de bonnes volontés, d'un engagement fort, mais demeure aujourd'hui d'autant plus d'actualité que l'Etat incite à mettre en avant le patrimoine local (circulaire de prérentrée du Ministère de l'Education Nationale 2010 signée de Luc Chatel) et que les actions de développement durable incitent précisément à préserver et à valoriser le patrimoine.

Sur Venelles, il existe plusieurs types de patrimoines :

- Diverses bastides
- Un patrimoine vernaculaire
- Un patrimoine vivant naissant.

Toutefois, un seul pan du patrimoine Venellois répond à un double objectif :

- 1) Il nécessite une restauration urgente
- 2) Il est directement valorisable sur un plan national au contraire des bastides et du patrimoine vernaculaire par exemple.

Un exemple de restauration urgente demeure la statue de l'Ange située sur la tombe de Chabaud. Je rappelle la jurisprudence en exercice pour une concession perpétuelle.

La commune ne peut reprendre cette concession qu'après constatation d'abandon et après avoir respecté un délai d'au moins trente ans.

L'entretien par toute personne, même étrangère, a pour effet de faire perdurer cette concession.

En l'absence d'héritier : il est possible de faire une donation soit au centre communal d'action social (CCAS), soit à un établissement public (université, hôpital) soit à une fondation (ex : la Fondation de France). À charge pour cet organisme d'entretenir le monument.

De facto, la tombe de Louis-Félix Chabaud étant régulièrement entretenue par les héritiers RIAS, elle demeure, ainsi que tout ce qui se trouve au dessus, leur entière propriété.

Il faut aussi rappeler certains faits : depuis 4 ans mes recherches sont publiques. La meilleure preuve consiste à voir que la plupart des partenaires qui se sont greffés dessus l'on fait de leur propre initiative et n'ont pas eu besoin d'être sollicités (Musée Fabre, Conseil général...)

En l'occurrence, pour la statue de l'Ange, Madame Agnès BARRUOL a souhaité, au titre de la DRAC, qu'elle représentait avec monsieur Yves GRANGAT, lancer une procédure de classement pour deux œuvres de Chabaud présentes sur la commune :

- Le Baptême de Clovis
- La statue de l'Ange

Cette procédure devrait faire l'unanimité et ne soulever aucune polémique dans la mesure où, une fois le classement effectif, l'état s'engage pour moitié dans la restauration de ces œuvres. Cette procédure est d'autant plus classique que plusieurs élus (dont madame Ardevol et Monsieur Quaranta) en ont été clairement tenu informés lors d'une réunion qu'ils ont eue dernièrement avec le Président de la Fondation du Patrimoine.

Dans le cas de l'ange, une restauration est devenue indispensable puisqu'il tombe littéralement en morceaux et qu'il demeure une sculpture majeure de Louis-Félix Chabaud (son dernier marbre).

Les actions en cours :

Actuellement, et grâce aux efforts déployés depuis 4 ans :

- Chabaud est largement mis en valeur dans le cadre de l'exposition Cabanel du Musée Fabre de Montpellier
- Il est aussi remis en valeur (puisque nous sommes parvenus à associer les deux seuls portraits connus de lui, celui de la Villa Médicis et celui de Venelles) dans le somptueux catalogue d'exposition paru aux éditions SOMOGY et dirigé par Sylvain AMIC (voir excellent article de la revue « l'œil », revue nationale).
- Sa monographie est achevée, elle vient d'être envoyée à l'éditeur. Pour la réaliser il aura fallu un investissement assez considérable, en temps mais aussi en argent (déplacements, achat de matériel photo professionnel) de façon à disposer de photographies libres de droits qui sont actuellement déposées à la SGDL
- Un roman va paraître dans la foulée : son objet est de rendre Chabaud plus accessible à un public néophyte.
- Une série de conférences va être donnée : 3 à Vitrolles, 1 à Châteaurenard et une prochainement à Venelles dans un cadre privé
- Comme vous le savez, le Musée d'Orsay s'intéresse de très près au fonds Chabaud en vue d'une exposition Garnier / Chabaud en 2012
- Enfin, une première exposition le mettant en valeur est prévue dès le mois de juin dans la galerie du Conseil Général, Cours Mirabeau à Aix, dans le cadre d'une rétrospective des Prix de Rome provençaux (qui sont relativement peu nombreux)

Comment valoriser ce patrimoine sur Venelles ?

La mise en valeur du patrimoine lié à Chabaud est donc fortement d'actualité : il paraîtrait incongru que la Municipalité se tienne volontairement à l'écart de cette réhabilitation. Toutefois, il faut aussi savoir reconnaître le travail réalisé depuis 4 ans et les résultats obtenus.

Au-delà des considérations de personne, l'intérêt général doit primer et laisser le dossier du patrimoine en plan sur la base de prétextes purement personnels relèverait d'une faute politique majeure.

Plusieurs actions peuvent néanmoins être menées, dans le respect du travail à ce jour réalisé.

En particulier, force est de constater que peu de Venellois prennent réellement la mesure du travail accompli par Chabaud. Il est même probable que plusieurs élus ne soupçonnent même pas le 10^{ème} de son œuvre.

IL faut donc éduquer, parler, faire connaître.

L'année dernière un voyage a été organisé à Paris pour faire découvrir à ceux qui le souhaitent, les œuvres de Chabaud dans la capitale. Hélas aucun élu et il serait peut-être sage d'envisager un

nouveau périple, destiné cette fois aux élus eux-mêmes (partant du principe que l'on défend d'autant mieux une cause qu'on en a une conscience précise).

Dans un premier temps, je me permets donc de vous proposer une présentation du travail de Chabaud, des répercussions possibles pour la commune, devant l'ensemble des élus, à la date qui vous conviendra. Vous pourrez ainsi juger de l'opportunité de poursuivre et d'envisager un tel voyage.

Par ailleurs, les conférences prévues un peu partout (et de plus en plus sollicitées) restent disponibles pour Venelles.

En outre, la monographie rédigée sur Chabaud a nécessité la prise de plus de 3000 photographies (seules 240 seront effectivement dans l'ouvrage). Toutes ces photographies, si elles ne sont pas libre de droits, peuvent éventuellement servir (pour certaines), à faire connaître et à communiquer sur Chabaud. On peut imaginer par exemple une opération qui permettrait l'exposition d'une photo d'une œuvre de Chabaud avec une courte notice dans chaque lieu public de Venelles, ... peut-être serait-il aussi possible de solliciter les salles d'attente des médecins, des salons de coiffure, des banques, etc... il faut, en réalité, construire une dynamique autour de Chabaud sur un plan local, faute de quoi il jouira d'une reconnaissance nationale déjà bien engagée mais la commune resterait en marge de cette réhabilitation.

Autres actions possibles : celles en direction des scolaires d'ailleurs recommandées par la circulaire de prérentrée de Monsieur le Ministre. Un enfant concerné, cela implique automatiquement deux parents qui vont se sentir concernés par le problème.

Les solutions pour valoriser ce patrimoine, pour que la commune tire profit du travail réalisé depuis 4 ans et bénéficie d'une reconnaissance nationale, ne manquent pas. Il suffit simplement de pouvoir entamer le dialogue.

Restant à votre entière disposition

Jean-Marc HERY